



Cheminer ensemble

**l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation
avec les peuples autochtones**

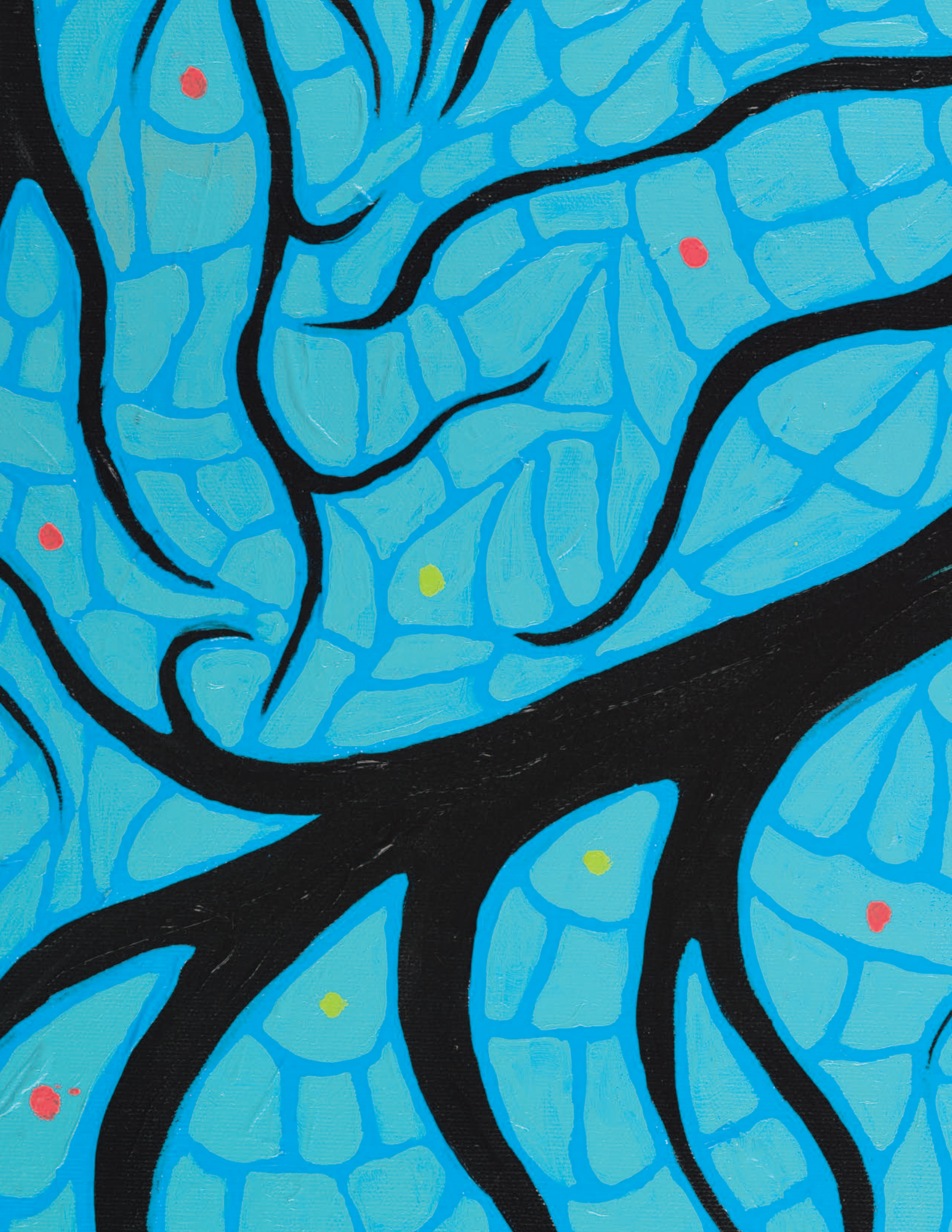


Table des matières

2	—	Cheminer ensemble
4	—	Message de la première ministre
6	—	Message du ministre Zimmer
10	—	Introduction
16	—	Aborder les séquelles des pensionnats
21	—	Comblar les écarts et éliminer les obstacles
28	—	Création d'un système de justice réceptif et adapté à la culture
34	—	Soutenir la revitalisation culturelle autochtone
40	—	Réconcilier les relations avec les Autochtones
46	—	Prochaines étapes



Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones

« Nos enseignements traditionnels nous parlent de notre relation les uns avec les autres alors que nous passons à travers la création, Mino Bimawdiziwin.

Pour qu'une véritable réconciliation se produise à notre époque, nous devons reconnaître et honorer cette relation familiale élargie et notre engagement collectif à faire les choses de la meilleure façon possible, en pensant sept générations dans l'avenir.

En parcourant ce chemin ensemble, nous avons les connaissances nécessaires pour construire les bases solides d'un partenariat fondé sur les valeurs les plus élevées du respect et de la bonté. Nous devons exercer nos responsabilités mutuelles dans cet esprit d'unité. »

— Shelley Charles, aînée et conseillère, Chippewas de la Première Nation de Georgina Island

« Tous les Canadiens doivent maintenant faire preuve du même courage et de la même détermination alors que nous nous engageons dans un processus permanent de réconciliation. En établissant une relation nouvelle et respectueuse entre les Canadiens autochtones et non autochtones, nous restaurerons ce qui doit être restauré, nous réparerons ce qui doit être réparé, et rendrons ce qui doit être rendu. »

— Extrait de « Ce que nous avons retenu : les principes de la vérité et de la réconciliation, 2015 »



Message de la première ministre

Les peuples autochtones sont les premiers occupants de ce territoire. Les Européens ont foulé pour la première fois le sol de ce que nous appelons aujourd'hui l'Ontario il y a environ 400 ans et ils ont pu compter sur la générosité et la bonté des Autochtones pour survivre et y établir une présence permanente. En 1763, la Couronne britannique reconnaissait officiellement le statut de premiers occupants des Autochtones dans une proclamation royale. Des traités ont été négociés et signés à l'époque, dans un souci d'intérêt mutuel. Puis, il y a 149 ans, le Canada a été fondé en tant que nation indépendante.

Pour nous en 2016, tout cela peut sembler bien lointain — un passé sans lien avec notre vie de tous les jours. Des événements qui remontent à seulement sept générations pourraient aussi bien s'être déroulés dans un monde entièrement différent du nôtre. Pourtant, nous savons pertinemment que le passé ne s'efface jamais tout à fait. Nous savons que l'histoire façonne constamment le présent.

Pour certains d'entre nous, cette histoire a ouvert la voie à un 21^e siècle marqué par la prospérité. Les traités nous ont accordé un territoire à habiter et à cultiver et de l'eau pour nous désaltérer. Grâce aux investissements et aux inventions des générations précédentes, nous jouissons d'un meilleur niveau de vie et d'une justice sociale de plus en plus grande. Chaque génération nous a permis de prendre appui sur le passé pour créer une vie meilleure.

Pour les Autochtones de l'Ontario, cette même histoire a donné lieu à une réalité très différente. Malgré la promesse des premiers traités, y compris le wampum à deux rangs caractérisé par des relations entre nations respectueuses,

les Autochtones sont devenus la cible de politiques coloniales visant leur exploitation, leur assimilation et leur éradication. Ces politiques fondées sur le racisme, la violence et la tromperie étaient terriblement efficaces. Elles ont destitué les gens de leur pouvoir et privé de leurs droits des communautés entières.

L'accession du Canada à l'autonomie nationale en 1867 n'a fait que donner de l'ampleur à un héritage de colonialisme brutal. D'est en ouest et du nord au sud, le système des pensionnats autochtones a arraché les enfants à leur foyer pour les dépouiller systématiquement de leur langue, de leur culture, de leurs lois et des droits que leur conférait le Canada. Des enfants ont été victimes de sévices physiques, psychologiques et sexuels. Beaucoup d'entre eux sont morts.

Pour la mère et la grand-mère que je suis, ces récits sont d'une tristesse insoutenable. Mais pour des générations d'Autochtones au Canada, ils formaient la trame de leur vie. Et les horreurs qu'ils ont subies étaient le fait de ces mêmes gouvernements qui avaient promis d'être leurs partenaires. En tant que première ministre, je regrette ce passé et le tort qu'il continue de créer dans les vies des Autochtones aujourd'hui.

Aujourd'hui, les pensionnats indiens du Canada sont fermés, mais depuis moins d'une génération seulement. Les échos des attitudes racistes et colonialistes qui sous-tendent leur fonctionnement sont toujours présents parmi nous. On peut en dire autant des ondes de choc d'une tentative intergénérationnelle et généralisée de génocide culturel, qui se répercutent fortement et douloureusement dans la vie des Autochtones aujourd'hui. Dans la presque

totalité des mesures de la qualité de vie et d'égalité des chances des individus, il existe un écart inquiétant entre les Autochtones et les non-Autochtones. C'est le fossé créé par un pays coupable de sévices, de trahisons et de négligence envers sa population autochtone. C'est un fossé qui engloutit des vies et qui anéantit l'espoir. Pendant longtemps, la clameur des peuples autochtones revendiquant la justice ne parvenait pas à se faire entendre par-delà ce fossé profond. Pendant longtemps, le Canada ne voulait pas les entendre. Mais les peuples autochtones sont résilients. C'est grâce à cette résilience que nous sommes en train de parcourir ensemble le chemin vers la réconciliation.

En 2015, la Commission vérité et réconciliation du Canada sur les pensionnats indiens a fini de recueillir les témoignages des survivants des pensionnats et a publié son rapport final. Je tiens à remercier la Commission et tous les survivants qui y ont participé d'avoir fait la lumière sur un passé sombre, d'avoir honoré tous ceux qui ont perdu la vie et de nous avoir montré la voie à suivre. Ensemble, vous nous avez conduits à un moment d'espoir dans notre histoire commune. Après des générations de silence, nous relierons enfin ce passé aux injustices et aux réalités du présent et nous prenons les mesures nécessaires pour bâtir un avenir meilleur.

L'Ontario a déjà fait de nombreux premiers pas positifs pour tisser des partenariats fondés sur le respect mutuel et les avantages communs. Avec ce rapport, nous réitérons notre engagement à poursuivre sur le chemin de la réconciliation, grâce à des initiatives ciblées conçues pour réaliser des changements significatifs dans les vies des Autochtones et

de leurs communautés. Nous continuerons de marcher main dans la main avec nos partenaires autochtones, et de construire des relations de confiance, empreintes de respect et bénéfiques pour les deux parties.

L'obligation envers les partenaires autochtones est inscrite dans nos lois et nos valeurs en tant que Canadiens. On ne peut plus renier le passé ni tenter d'ignorer la vérité. Le temps est venu de retrousser nos manches et de faire notre part pour créer un changement positif dans la vie des peuples autochtones. Cette tâche qui nous attend aujourd'hui fera un jour partie de l'histoire — du passé qui façonnera la réalité de nos petits-enfants et de leurs petits-enfants. Avec les mesures que nous prenons ensemble aujourd'hui et chaque jour par la suite, nous construirons un pays qui respecte ses lois, ses valeurs et sa réputation de force agissant pour le bien dans le monde. Nous tendrons la main par-delà les générations pour réparer les torts causés par notre passé et édifier une société où les générations futures pourront vivre en paix et en harmonie dans le pays que nous partageons maintenant. En cheminant sur cette route ensemble, nous n'échouerons pas

Chi miigwetch; nia:wen: marsi; thank you.



Kathleen Wynne
Première ministre de l'Ontario

Message du ministre Zimmer

Je suis ravi de pouvoir me joindre à la première ministre Wynne et à nos collègues ministres pour vous faire part de notre engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones. Et je suis fier de dire que le ministère des Affaires autochtones change de nom. Nous porterons bientôt le nom du ministère des Relations autochtones et de la Réconciliation, qui correspond davantage aux transformations en cours au sein de notre gouvernement et dans toute la province.

L'Ontario déplore le passé sombre de ce pays où le système des pensionnats a déchiré les familles des Premières Nations, des Métis et des Inuits et infligé des traumatismes intergénérationnels à des communautés entières. L'ère des pensionnats est un moment terrible de notre histoire collective, qui ne doit jamais tomber dans l'oubli. Nous avons maintenant l'occasion de nous réunir pour réaliser un changement durable par la réconciliation, non seulement en paroles, mais aussi par des gestes concrets.

En abordant les séquelles des pensionnats, nous pouvons faire en sorte que leur terrible histoire ne tombe pas dans l'oubli. Les enfants d'aujourd'hui doivent grandir avec une compréhension commune de notre véritable histoire afin d'être en mesure de prendre des décisions éclairées sur notre avenir collectif.

Cet engagement énonce les nouvelles initiatives, les approches et les partenariats avec les peuples autochtones et leurs leaders, conçus

pour réduire les écarts et éliminer les obstacles. Il fait partie de notre engagement permanent et collectif à améliorer les résultats sociaux, économiques et sanitaires des peuples autochtones.

En soutenant la culture autochtone, l'Ontario travaille à fournir les ressources et l'espace nécessaires pour que les langues, les traditions, les enseignements et la gouvernance autochtones puissent s'épanouir.

En renouvelant leurs relations, l'Ontario et les peuples autochtones doivent œuvrer en partenariat pour parcourir ensemble le chemin qui nous attend.

Je m'engage à mettre en pratique le véritable sens de la réconciliation en collaborant avec les familles autochtones partout dans la Province pour leur offrir des ressources qui les aideront à bâtir des communautés résilientes, à élever de nouvelles générations de leaders confiants et à faire de l'Ontario un endroit où nous sommes fiers d'être chez nous.

Chi miigwetch; nia:wen; hiy hiy; marsi; thank you.



David Zimmer

Ministre des Affaires autochtones







Introduction

À l'époque où le Canada n'était pas encore un pays, les peuples autochtones ont aidé les colons à survivre. Mais les relations nouées sur une promesse de partenariat ont rapidement cédé le pas à des actions qui ont causé une douleur et des souffrances véritables à des générations de peuples autochtones. Le colonialisme et le racisme sont bientôt devenus dominants et ont conduit à des tentatives systématiques pour éradiquer les langues, la culture et la tradition autochtones — rien de moins qu'un génocide culturel.

Les pensionnats sont devenus une manifestation atroce de ces politiques. Pendant plus d'un siècle, les enfants autochtones au Canada étaient obligés de fréquenter les pensionnats dirigés par l'Église et financés par l'État. L'un des objectifs des pensionnats était d'assimiler les peuples autochtones en affaiblissant leurs liens culturels et familiaux. Les pensionnats

ont dépouillé les enfants autochtones de leur identité et de leur culture. L'enseignement aux enfants qui les ont fréquentés reflétait le point de vue colonialiste, qui dénigrerait la culture et les traditions autochtones. Cela a ébranlé le sentiment d'appartenance au monde des Autochtones. L'objectif poursuivi était la perte de leur identité. Mais l'expérience vécue par de nombreux enfants était encore plus sombre : des milliers d'entre eux ont subi des sévices psychologiques, physiques et sexuels aux mains des responsables de leurs soins.

Beaucoup ne sont jamais rentrés chez eux.

En Ontario, 18 écoles accueillaient des enfants de 5 à 14 ans. Ces établissements ont existé de l'ouverture de l'Institut Mohawk à Brantford en 1828 jusqu'à la fermeture de l'école secondaire de Stirland Lake/ Wahbon Bay Academy (située à Stirland Lake) en 1991. En tout, au moins 462 enfants sont morts dans des





pensionnats en Ontario et un nombre inconnu sont toujours portés disparus.

L'Ontario déplore que les survivants, leurs enfants et des communautés entières continuent de souffrir. Les séquelles des pensionnats sont manifestes : les jeunes sont toujours obligés de quitter leur communauté pour poursuivre leurs études; les enfants et les adultes sont dans un tel désespoir qu'ils voient le suicide comme la seule issue; les enfants autochtones sont pris en charge par l'État dans des proportions alarmantes et les femmes autochtones sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes de violence que les autres Canadiennes.

En 2008, la Commission vérité et réconciliation (CVR) a été créée dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, dont le mandat est de sensibiliser la population canadienne aux conditions

déplorables du système des pensionnats, de documenter les expériences des survivants et de leur famille, et de guider et d'inspirer un processus de réconciliation et de renouvellement des relations fondées sur la compréhension et le respect mutuels.

En juin 2015, la CVR publiait son sommaire exécutif comprenant 94 recommandations ou « Appels à l'action » destinés aux gouvernements, aux Églises, aux organismes et à tous les Canadiens. Le 15 décembre 2015, la CVR a publié son rapport final en sept volumes. On y qualifie la création des pensionnats de génocide culturel.

Les travaux de la Commission et le courage et la résilience des survivants qui ont partagé leurs expériences servent de catalyseur essentiel de changement, mais la réconciliation de l'Ontario avec les Autochtones ne commence ni ne prend fin avec la publication du Rapport final de la CVR. De concert avec des partenaires

autochtones, l'Ontario a jeté les bases, mais nous savons que nous devons continuer à mettre en pratique les « Appels à l'action » de la CVR pour que la réconciliation puisse progresser.

En partenariat avec le gouvernement fédéral et les communautés autochtones, les municipalités, le secteur privé et tous les Ontariens, l'Ontario doit aller de l'avant sur la voie de la réconciliation. Nous devons agir. Nous devons aborder les séquelles des pensionnats. Nous devons réduire les écarts et éliminer les obstacles auxquels se heurtent les Autochtones. Nous devons créer un système de justice réceptif et adapté à la culture. Nous devons promouvoir la culture autochtone. Nous devons renouveler les relations avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Les survivants des pensionnats indiens, leurs familles et les communautés et les leaders autochtones ont travaillé sans relâche pour préserver notre histoire commune et changer notre avenir collectif. Ce travail partagé est accompli dans l'ombre immense d'une période sombre de l'histoire de notre Province, mais avec la lumière de l'espoir d'un véritable engagement à construire d'abord, puis à emprunter le chemin de la réconciliation, ensemble.

En collaboration avec des partenaires autochtones, l'Ontario prend des mesures pour :

Comprendre les séquelles des pensionnats

— Nous veillerons à ce que les Ontariens acquièrent une compréhension commune de nos histoires et s'attaquent au racisme auquel manifeste et systémique continuent de se heurter les Autochtones.

Comblent les écarts et éliminent les obstacles

— Nous relèverons les défis sociaux et économiques auxquels sont confrontées

les communautés autochtones, après des siècles de colonisation et de discrimination.

Créer un système de justice réceptif et adapté à la culture

— Nous améliorerons le système de justice pour les Autochtones en réduisant les écarts dans les services et en assurant l'élaboration et la disponibilité des programmes de justice réparatrice dirigés par la communauté.

Promouvoir la culture autochtone

— Nous célébrerons et ferons connaître les langues et la culture autochtones qui ont failli disparaître après que des générations d'enfants autochtones ont été envoyés dans des pensionnats.

Renouveler les relations avec les peuples autochtones

— Nous reconstruirons les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones par la confiance, la compréhension et le respect.

L'Ontario entend investir plus de 250 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans des programmes et des actions axés sur la réconciliation qui seront élaborés et évalués en étroite collaboration avec des partenaires autochtones. Ceci s'ajoute à plusieurs initiatives déjà en cours au sein du gouvernement et au niveau fédéral. Cet engagement représente une première étape sur le chemin de la réconciliation. Avec les partenaires autochtones et le gouvernement fédéral, l'Ontario continuera à travailler pour réaliser un changement réel et mesurable pour les communautés autochtones, en traçant un chemin vers un avenir meilleur pour tous. ●



« Le traumatisme intergénérationnel est bien réel dans les communautés profondément touchées par les pensionnats. Vous ne pouvez pas tenter de perpétrer un génocide culturel pendant 140 ans, pendant sept générations, et ne pas vous attendre à des retombées très concrètes. »

— *Joseph Boyden, auteur ontarien métis
et défenseur des droits des Autochtones*





Comprendre les séquelles des pensionnats

Pour avancer ensemble sur ce chemin, il faut bien comprendre ses origines. Cette compréhension doit englober les pensionnats eux-mêmes et la société qui a fermé les yeux sur eux pendant plusieurs générations.

Les pensionnats étaient conçus pour séparer les enfants de leur famille, affaiblir les liens culturels et communautaires, et assimiler les peuples autochtones afin qu'ils cessent d'exister en tant que communautés sociales, culturelles, juridiques et raciales distinctes au Canada. Imaginez des communautés entières à qui on a enlevé leurs enfants, et des écoles qui avaient des cimetières à la place de terrains de jeux. Imaginez un endroit où le rire était aussi rare que le son des langues autochtones dans les couloirs. Imaginez vous faire dire que votre langue et vos croyances spirituelles sont barbares et interdites. Ces aspects font partie du legs que nous devons comprendre et aborder si nous voulons aller de l'avant. Les expériences et les répercussions du système des pensionnats ont fait du tort aux cultures, aux communautés, aux familles et

aux individus autochtones et ont entraîné des traumatismes intergénérationnels.

Ces injustices ont causé des torts considérables non seulement aux personnes et aux communautés autochtones, mais au tissu même de notre nation. Lorsque ces injustices systémiques sont perpétuées à travers les générations par l'indifférence ou la négligence, elles sapent le fondement même d'un Canada juste et équitable.

De concert avec des partenaires autochtones, l'Ontario est déterminé à enseigner aux générations à venir notre histoire commune et à veiller à ce que les victimes et les communautés soient les voix qui partagent ces histoires. Les enfants de l'Ontario doivent avoir la possibilité d'apporter des changements et de travailler à bâtir une meilleure Province. Cela ne peut se produire que si nous les armons de la vérité sur toute notre histoire.

Nouveaux engagements : jusqu'à 20 millions de dollars sur trois ans pour contrer les séquelles des pensionnats dont jusqu'à 1,4



million de dollars en 2016-2017 pour la restauration du pensionnat Mohawk Institute.

Monument commémoratif en souvenir des pensionnats indiens :

L'Ontario collaborera avec les organisations autochtones pour édifier un monument commémoratif à Toronto — dédié aux survivants des pensionnats indiens — comme un lieu d'apprentissage, de guérison et de réconciliation.

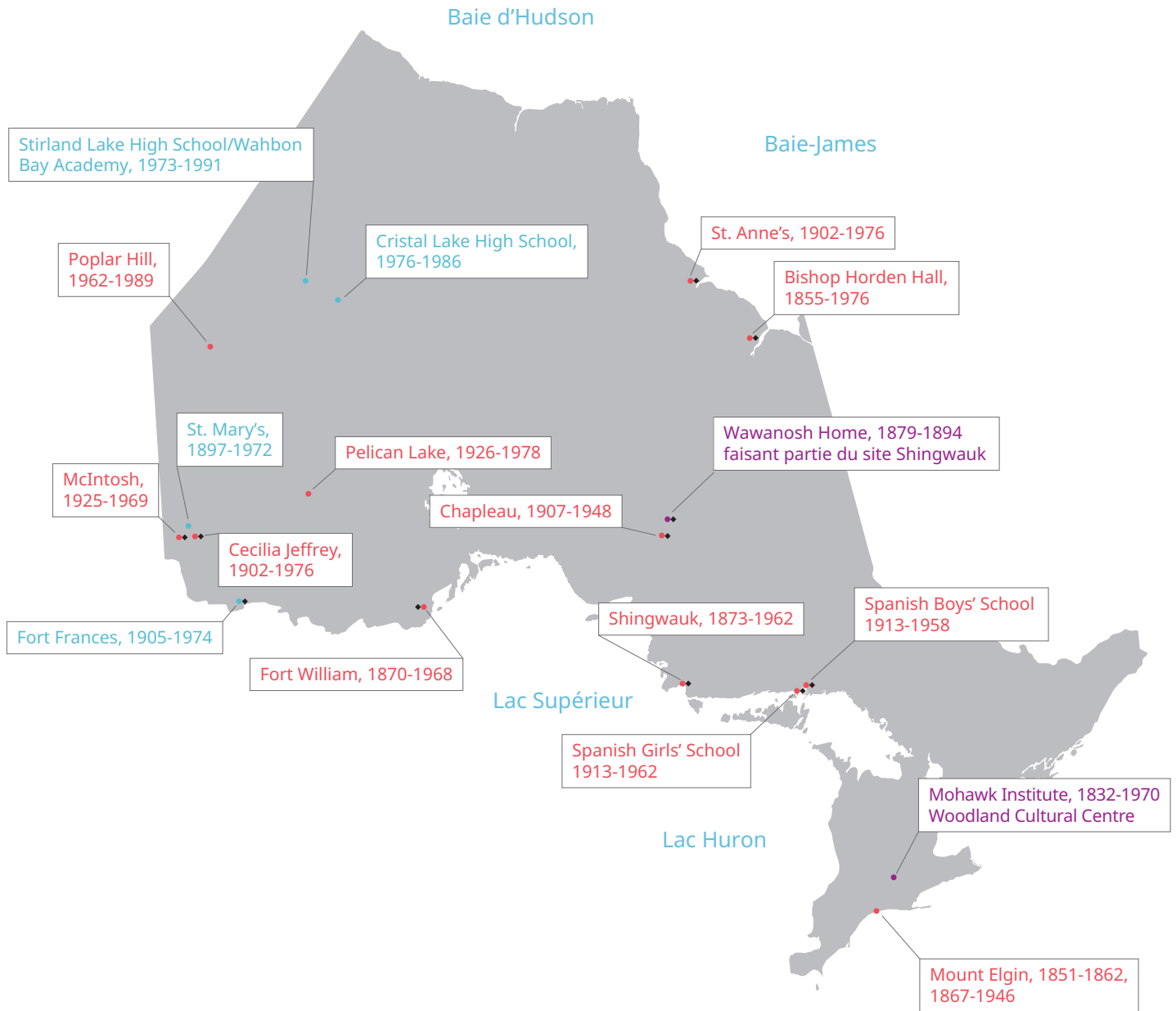
Enfants disparus, lieux de sépulture et registres des pensionnats :

La Province transmettra au Centre national pour la vérité et la réconciliation les actes de décès et autres documents pertinents des « enfants perdus » qui ont fréquenté les pensionnats et collaborera avec le gouvernement fédéral et les communautés autochtones pour trouver des cimetières et lieux de sépul-

ture sur les terrains des pensionnats. Les restes humains seront remis aux communautés autochtones qui en feront la demande, ou des cérémonies commémoratives et l'installation de marqueurs commémoratifs seront organisées.

Réappropriation des noms autochtones :

Les enfants autochtones ont été forcés de prendre des noms chrétiens ou non autochtones pendant leur séjour dans les pensionnats. L'Ontario s'efforcera d'abolir les frais de sorte que les Autochtones puissent reprendre leurs noms traditionnels. Une nouvelle fonctionnalité de l'enregistrement du nom aidera également les parents et la population en général à célébrer les traditions autochtones en permettant l'utilisation d'un seul nom qui apparaîtrait sur les documents émis par la Province, comme les certificats de naissance et de mariage.



* Les établissements d'enseignement identifiés sur la carte sont des pensionnats reconnus par le gouvernement fédéral

Préserver les preuves : centre d'interprétation du pensionnat Mohawk Institute :

L'Ontario collaborera avec les partenaires autochtones afin de restaurer et de créer un centre d'interprétation qui racontera l'histoire des quelque 15 000 élèves qui ont fréquenté le pensionnat Mohawk Institute de 1828 à 1970. La restauration d'un des plus vieux pensionnats indiens qui restent en Ontario aidera à sensibiliser les Ontariens à l'histoire des pensionnats.

Stratégie de lutte contre le racisme éclairée par les autochtones :

L'Ontario dialoguera avec les communautés autochtones au sujet de l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le racisme envers les Autochtones de l'Ontario. Cette stratégie appuiera les approches dirigées par les Autochtones afin d'engager les jeunes dans un dialogue sur le racisme, les stéréotypes et les communications empreintes de respect. De plus, l'Ontario mettra au point une campagne d'éducation et de sensibilisation du public aux Autochtones conforme à la stratégie pluriannuelle globale d'éducation et de sensibilisation au racisme à l'échelle provinciale.

En cours :

Il existe déjà plusieurs initiatives et programmes importants en Ontario qui cherchent à aborder une partie du legs des pensionnats. Cela comprend l'élaboration de programmes de sorte que tout le personnel de la fonction publique de l'Ontario reçoive **une formation obligatoire en compétence culturelle** sur les cultures, les visions du monde, les enjeux et l'histoire autochtones, y compris les traités et les pensionnats.

Plus tôt cette année, la Province a publié ***Pas à pas ensemble : la stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones*** assortie de 100 millions de dollars en nouveaux fonds sur trois ans. Cette nouvelle stratégie met l'accent sur la sensibilisation et la prévention de la violence,

en offrant des programmes et des services communautaires plus efficaces qui reflètent les priorités des leaders et des communautés autochtones, et en améliorant les conditions socio-économiques qui favorisent la guérison au sein des communautés autochtones.

Avec le soutien financier de cinq ministères provinciaux, les partenaires et les prestataires de services autochtones continueront de concevoir et de réaliser la **Stratégie de guérison et de mieux-être des Autochtones**. Cette stratégie promeut des solutions adaptées à la culture pour améliorer la guérison, la santé et le mieux-être dans les communautés de l'Ontario.

L'Ontario trouvera également des moyens de soutenir les communautés autochtones de manière adaptée à leur culture en dialoguant avec elles pour veiller à ce que les stratégies provinciales répondent à leurs besoins particuliers. Par exemple, l'Ontario dialoguera avec les partenaires autochtones pour concevoir des initiatives adaptées à la culture dans le cadre d'une stratégie provinciale de lutte contre l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF).

L'éducation demeure un élément indispensable de la réconciliation. Grâce au **programme de formation à l'enseignement**, les programmes de formation des enseignants accrédités offerts par les facultés d'éducation de l'Ontario sont tenus d'offrir un contenu autochtone. La Province collabore également avec des partenaires autochtones pour améliorer le curriculum de l'Ontario afin d'intégrer **l'apprentissage obligatoire sur les pensionnats, les séquelles du colonialisme et les droits et les responsabilités que nous avons tous les uns envers les autres en tant que personnes visées par les traités**. Dans le cadre de cette stratégie globale, l'Ontario collabore également avec des partenaires pour créer des ressources pédagogiques liées au programme d'études et des ressources de perfectionnement des enseignants. ●



« Les séquelles de leur existence demeurent encore aujourd’hui. Elles se reflètent dans les écarts importants constatés sur les plans de l’éducation, du revenu et de la santé entre les Autochtones et les autres Canadiens, des écarts qui condamnent de nombreux Autochtones à mener une existence plus brève, plus pauvre et plus perturbée. »

— *Rapport final de la Commission vérité et réconciliation,*
vol. 5, p. 3

Comblers les écarts et éliminer les obstacles

42 %

de la population autochtone a moins de 24 ans. *Source: Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (Statistique Canada)*

À cause des traumatismes intergénérationnels infligés par les pensionnats et du legs colonialiste du Canada, les Autochtones de tous les âges se heurtent à des difficultés que la plupart des Ontariens ne peuvent même pas imaginer. Il existe une disparité flagrante entre l'état de santé des communautés Autochtones et celui du reste des habitants de la Province. Les recherches et le vécu montrent l'existence d'un lien direct entre le système des pensionnats et les disparités auxquelles font face les Autochtones en ce qui a trait à leur mieux-être, leur sécurité et leur épanouissement. La CVR a recommandé de progresser vers la réconciliation en réduisant ces disparités.

L'Ontario s'est fixé comme priorité l'amélioration des résultats sociaux, économiques et sanitaires des Autochtones, en travaillant en partenariat avec les communautés locales.

Suite à la publication du rapport final de la CVR, l'Ontario continue de collaborer avec les partenaires autochtones et le gouvernement fédéral pour élaborer des politiques et des programmes qui réduisent et éliminent ces écarts et ces obstacles.

Nouveaux engagements : jusqu'à 150 millions de dollars sur trois ans pour réduire les disparités et éliminer les obstacles, dont 3,5 millions en

2016-2017 en soutien à la promotion de la vie et 2,3 millions en 2016-2017 en nouvelles ressources en santé mentale et en toxicomanie.

Initiatives de promotion de la vie :

De concert avec les communautés des Premières Nations, l'Ontario appuiera des stratégies de prévention du suicide des enfants et des adolescents fondées sur la culture et offrira des interventions d'urgence au besoin. Le financement dans le cadre de la Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones de l'Ontario comprend la mise sur pied d'équipes d'intervention et de prévention holistiques qui mettent l'accent sur les approches autochtones à la prévention du suicide.

Dans le cadre de la Stratégie de guérison et de mieux-être des Autochtones, l'Ontario permettra également d'augmenter le soutien à la nation Nishnawbe Aski pour la coordination de crise grâce à quatre postes de coordonnateurs supplémentaires et à un fonds de crise souple lorsque des situations critiques comme un suicide se produisent.

Programmes de garde d'enfants et d'aide à la famille :

Pour aider à promouvoir le sain développement de l'enfant et le mieux-être familial,

5x — 7x

Les taux de suicide sont de 5 à 7 fois plus élevés chez les jeunes des Premières Nations que chez les jeunes non autochtones.

Source: Santé Canada, 2006

L'Ontario élargira cinq programmes d'aide à l'enfance et à la famille dans les réserves. En collaboration avec des partenaires autochtones et fédéraux pour cerner les besoins, le financement mettra également davantage de programmes d'aide à l'enfance et à la famille à la portée d'un plus grand nombre de communautés. L'Ontario contribuera également à l'augmentation du nombre de places autorisées en garderie à l'extérieur des réserves et de la programmation adaptée à la culture pour les enfants et les familles. Les programmes seront offerts par des organismes autochtones urbains qui collaborent avec les services de garde municipaux. Ces investissements représentent une étape vers l'adoption d'une stratégie élargie sur la garde d'enfants et le développement de la petite enfance dans les communautés autochtones de l'Ontario, en lien avec la vision du gouvernement dans laquelle les enfants et les familles bénéficient d'un système de programmes et de services réceptifs, de grande qualité, accessibles et de mieux en mieux intégrés. Ces initiatives s'harmonisent avec l'approche de l'Ontario pour la transformation et l'intégration des programmes de la petite enfance et de la famille par le biais des centres de la petite enfance et de la famille qui veillent notamment à ce que les programmes répondent aux besoins de la communauté locale.

Centres autochtones de traitement et de guérison des troubles de santé mentale et de la toxicomanie :

En partenariat avec les communautés autochtones et le gouvernement fédéral, l'Ontario établira ou élargira jusqu'à six centres autochtones de traitement et de guérison des troubles de santé mentale et de la toxicomanie, nouveaux ou élargis, à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves. Ces centres prodigueront des soins alliant la guérison traditionnelle et les soins cliniques.

Nouvelles ressources en santé mentale et en toxicomanie :

L'Ontario investira de nouveaux fonds dans les programmes et services de santé mentale et de mieux-être afin de mettre un terme au cycle de traumatisme intergénérationnel. Ces investissements seront guidés par des partenariats de collaboration et un engagement actif avec les partenaires autochtones, y compris le processus d'engagement autochtone particu-

82 % —

Premières Nations dans les réserves

— 76 %

Jeunes des Premières Nations

82 % des adultes des Premières Nations dans les réserves et 76 % des jeunes des Premières Nations perçoivent l'alcool et la toxicomanie comme le principal problème auquel se heurte actuellement leur communauté.

Source: Enquête régionale sur la santé en Ontario, 2008-2010



lier dans le cadre de la phase 2 de la Stratégie de traitement des troubles de santé mentale et des toxicomanies. L'Ontario étudiera également la mise sur pied d'un Centre d'excellence en toxicomanie et en santé mentale dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

Initiatives de prévention pour les jeunes dans les communautés éloignées des Premières Nations :

Grâce à la programmation axée sur les loisirs, la Province travaillera avec les communautés autochtones éloignées où les besoins sont élevés afin de cerner les priorités de la communauté pour les enfants, les adolescents et les familles. Depuis 2014, le gouvernement a collaboré avec des partenaires communautaires pour élaborer des programmes qui aident les enfants et les adolescents autochtones à grandir en bonne santé et à réaliser leur plein potentiel. Ces programmes sont actuellement offerts dans la Première Nation

de Pikangikum et en cours de développement dans la Première Nation de Sandy Lake, et seront étendus à un maximum de deux autres communautés éloignées des Premières Nations.

Plan d'action pour les urgences sociales des Premières Nations éloignées :

En partenariat avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral, la Province élaborera un plan d'action afin d'être en mesure de répondre rapidement aux crises sociales dans les collectivités nordiques des Premières Nations. L'Ontario organisera un sommet sur les urgences sociales avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral pour mieux cerner les futures responsabilités juridictionnelles.

Classification des écoles des Premières Nations au sens de la Loi sur l'éducation :

L'Ontario étudiera la possibilité de créer une classification pour les écoles des Premières



« La réconciliation devrait ouvrir la porte pour dire “voici votre chance d’apprendre tout ce qu’il y a à savoir sur nous, afin que votre groupe puisse comprendre”. Vous n’êtes pas obligé de croire ce que nous croyons. Nous ne cherchons pas à prendre le pouvoir. Nous essayons tout simplement d’atteindre une sorte d’équilibre parce que nous ne sommes pas en équilibre. »

— Iehnhotonkwas Bonnie Jane Maracle, éducatrice et stratège,
clan du loup, nation Mohawk du territoire Tyendinaga



Nations/administrées par le gouvernement fédéral. Cela pourrait renforcer la collaboration entre le système d'éducation financé par la Province et les écoles des Premières Nations pour favoriser la création d'une plus grande capacité (par exemple, des ressources de perfectionnement professionnel ou d'apprentissage) dans les écoles des Premières Nations.

En cours :

L'Ontario travaille avec des partenaires autochtones pour combler l'écart dans la réussite entre les élèves autochtones et non autochtones grâce à des programmes tels que **l'apprentissage estival au niveau élémentaire et la Stratégie d'éducation des Autochtones**. En 2015, l'Ontario a annoncé un financement de 97 millions de dollars sur trois ans pour la formation postsecondaire théorique et pratique des Autochtones. L'Ontario collabore avec des partenaires autochtones et des intervenants du milieu de l'enseignement postsecondaire à l'élaboration d'une politique distincte **sur les instituts autochtones** visant à intégrer les établissements d'enseignement postsecondaire appartenant à et administrés par des Autochtones au système d'enseignement et de formation postsecondaire de l'Ontario.

L'Ontario investit dans le logement abordable pour les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves et est déterminé à collaborer avec les partenaires autochtones pour élaborer une **Stratégie de logement des communautés autochtones**. La Province travaille aussi avec le gouvernement fédéral pour encourager l'augmentation du financement des infrastructures de logement dans les réserves.

En collaboration avec les partenaires autochtones, l'Ontario respecte son engagement de s'occuper d'énormes disparités en matière de santé et d'améliorer l'accès à des services de santé adaptés à la culture dans les communautés autochtones. Le Plan d'action sur la santé des Autochtones, avec un investissement de 222

millions de dollars sur trois ans et de 104.5 millions de dollars en investissements renouvelés par la suite, augmentera les soins primaires, la santé publique et la promotion de la santé; les soins aux aînés et les services hospitaliers; la promotion de la vie et le soutien en cas de crise. Bien qu'il se concentre sur le Nord, le plan comprend également des occasions d'investissements en Ontario, en collaboration avec des partenaires, dans des domaines clés comme les soins à domicile et en milieu communautaire, les soins primaires et la prévention et la prise en charge du diabète.

La Province soutient également **les centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones** qui offrent un éventail d'approches traditionnelles à la santé et au mieux-être, des soins primaires et des programmes de promotion de la santé autochtones dans un contexte adapté à la culture.

Comblant l'écart dans la réussite des enfants et des adolescents des Premières Nations, des Inuits et des Métis constitue un axe majeur de **la Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones de l'Ontario**, dans l'ensemble des services à l'enfance et à la famille. Comme l'approche de la Province pour améliorer les résultats des enfants et des adolescents métis, inuits et des Premières Nations, et pour réduire le nombre d'enfants et de jeunes autochtones pris en charge par les services de protection de l'enfance et les services judiciaires, il s'agit d'un cadre pangouvernemental sur la manière de concevoir et de fournir des services destinés aux jeunes. Le virage vers des services axés sur la prévention, dirigés et offerts par la communauté à l'appui d'un grand nombre des initiatives présentées dans ce rapport, ainsi que par le programme de mieux-être familial de 80 millions de dollars, qui fait partie de la Stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones. ●





Création d'un système de justice réceptif et adapté à la culture

Des liens clairs ont été établis entre la surreprésentation des Autochtones impliqués dans le système de justice et l'expérience des communautés autochtones dans les pensionnats. Comme à l'intérieur des murs des pensionnats, les délinquants autochtones ressentent une profonde aliénation derrière les barreaux des établissements carcéraux. Ce sont des endroits où le racisme est chose courante. L'Ontario reconnaît qu'il faut apporter des changements de fond au système de justice pour contrer les séquelles profondes et durables des pensionnats.

Ces changements exigent la réduction des écarts dans les services aux victimes et aux accusés autochtones grâce à la prestation de services adaptés et pertinents au plan culturel. En outre, il faut prendre des mesures qui reconnaissent clairement la valeur et la légitimité des principes et des systèmes juridiques, de l'autonomie et des cultures autochtones.

Nouveaux engagements : jusqu'à 45 millions de dollars sur trois ans pour créer un système de justice réceptif et adapté à la culture, dont 200 000 \$ en 2016-2017 pour étendre le programme Gladue.

Services distincts pour les victimes autochtones :

La Province collaborera avec les organisations autochtones pour créer davantage de programmes de services aux victimes visant particulièrement les Autochtones. Une approche plus large et plus globale de services aux victimes autochtones aidera à répondre à leurs besoins uniques et veillera à ce que les ressources soient plus accessibles.

Étendre le projet sur les principes et les systèmes juridiques autochtones :

Les communautés autochtones ont leurs propres principes et systèmes juridiques qui ont été perturbés par la colonisation. Ces systèmes doivent être respectés et restaurés, et le système juridique de l'Ontario doit s'adapter de manière à intégrer les principes juridiques autochtones. L'Ontario étendra le projet sur les principes et les systèmes juridiques autochtones, y compris un projet pilote de tribunal en langues autochtones. Les tribunaux en langues autochtones peuvent aider à briser les barrières linguistiques qui existent dans les communautés du Nord et favoriser l'accès à la justice. Cette expansion aidera les communautés autochtones à renforcer leurs voix et leurs capacités en ce qui a trait à l'administration de la justice.

Programmes de justice réparatrice :

Le gouvernement provincial augmentera son soutien financier à neuf programmes de justice communautaire. Les programmes de justice communautaire se concentrent sur la guérison et la restauration culturelle et offrent des solutions de rechange à l'incarcération. L'Ontario collaborera également avec les communautés et les organisations autochtones pour piloter des programmes de justice réparatrice visant l'application des règlements des bandes afin de renforcer la sécurité des communautés.

Étendre le programme Gladue :

L'Ontario augmentera le nombre de rédacteurs de rapports Gladue et de préposés à l'assistance postpénale Gladue. L'Ontario organisera également un « Sommet Gladue » avec les organisations autochtones pour cerner les lacunes dans les services et assurer la prestation



2,4 %

Population autochtone de l'Ontario en 2011.

Source: Données de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et Recensement de 2006, et AANC, région de l'Ontario

de programmes cohérents. Le résultat escompté de ces initiatives est de réduire le taux d'incarcération des Autochtones et d'accroître le recours à la justice réparatrice.

Programme de libération sous caution et de détention provisoire des Autochtones :

En collaboration avec les communautés et les organisations autochtones, l'Ontario élaborera des programmes adaptés à la culture offrant un soutien complet aux accusés autochtones ainsi que de la supervision communautaire aux Autochtones libérés sous caution. Des programmes de libération sous caution et de détention provisoire des Autochtones seront mis à l'essai dans huit communautés un peu partout dans la Province.

Ressources culturelles au sein du système carcéral :

L'Ontario améliorera les services de guérison et de soutien culturel aux détenus autochtones et aux contrevenants sous supervision communautaire. Des services de guérison et de soutiens culturels seront conçus et élaborés en partenariat avec les communautés et les organisations autochtones. Les services et des ressources en guérison adaptés à la culture aident les détenus et les contrevenants à se réapproprier les valeurs et les croyances autochtones dans le cadre d'un processus de réparation qui facilite la réinsertion et aide à réduire le risque de récidive.

En cours :

L'Ontario continue de collaborer avec les partenaires autochtones afin d'élaborer des options visant à réduire la surreprésentation des Autochtones dans le système carcéral, guidé

13,7 %

En 2014-2015, les Autochtones représentaient 13,7 % de toutes les admissions institutionnelles.

Source: Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, Système d'information et de suivi des contrevenants, 2014-2015

par la Stratégie de transformation du système correctionnel, qui comprend l'offre d'une programmation plus réceptive à la culture des personnes judiciairisées. De plus, par le truchement de la **Stratégie pour une meilleure sécurité en Ontario**, la Province œuvre avec les communautés des Premières Nations pour créer un cadre provincial des forces de l'ordre des Premières Nations pour assurer des services de police plus équitables, plus durables et plus réceptifs à la culture des communautés des Premières Nations.

L'Ontario travaille également avec des partenaires communautaires autochtones pour résoudre le problème de la surreprésentation en mettant l'accent sur la prévention, la déjudiciarisation, la rééducation et la réinsertion des jeunes autochtones dans le système de justice. Les centres pour les jeunes autochtones fournissent une programmation réceptive à la culture comme des cercles de guérison et des programmes d'apprentissage du tambour. En 2009, la Province a inauguré le Centre jeunesse **Binez Ge-Da-Gi** à Fort Frances. Cette installation sécurisée est la première du genre au Canada qui est consacrée à la rééducation des jeunes contrevenants autochtones. Administrés en partenariat avec les organismes autochtones et de services sociaux, les programmes comprennent des enseignements traditionnels, l'histoire des Autochtones, des cérémonies culturelles, ainsi que la formation, la gestion de la colère et l'éducation aux compétences de la vie courante.

L'Ontario appuie aussi la résidence pour jeunes **Mee Quam**, un programme de détention/garde à vue de 10 lits situé à Cochrane et administré par le Centre d'amitié Ininew. 🌱



« Les pensionnats indiens ont infligé des injustices profondes aux Autochtones... Cette tendance à la détention disproportionnée et à la victimisation des Autochtones se poursuit encore aujourd’hui. L’échec continu du système de justice empêche les Autochtones de vivre en sécurité et d’avoir accès aux possibilités que la majorité des Canadiens tiennent pour acquises. Il faudra changer la vision raciste et coloniale qui a inspiré les pensionnats indiens et trouver des solutions efficaces et à long terme aux problèmes de criminalité qui affligent beaucoup trop de communautés autochtones. Il faudra aussi demander à ce qu’on utilise de plus en plus le système de justice autochtone, qui est fondé sur les lois et les pratiques de guérison autochtones. »

— *Extrait du sommaire exécutif : Rapport final
de la Commission vérité et réconciliation*







Promouvoir la culture autochtone

5 %

des Autochtones en Ontario citent une langue autochtone comme leur langue maternelle.

Source: Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011

L'un des mandats les plus insidieux du système des pensionnats était la destruction de cultures autochtones uniques. Dans le rapport final de la CVR, le génocide culturel est défini comme « la destruction des structures et des pratiques qui permettent au groupe de continuer à vivre en tant que groupe ». Les enfants autochtones qui ont été obligés de fréquenter les pensionnats ont été dépouillés de leur identité. Tout comme on leur a coupé et rasé les cheveux, on leur a volé leurs langues et leurs cultures. Sans sa culture, un peuple devient vulnérable. Malgré les efforts des gouvernements coloniaux sur plus de trois siècles, les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont fait en sorte que leurs cultures aient survécu, mais ceux qui ont fréquenté les pensionnats ont perdu le lien avec leur langue et leur culture et, ainsi, n'ont pas pu l'enseigner à leurs enfants.

Grâce à des initiatives en cours et nouvelles, l'Ontario établira des partenariats pour la

valorisation de la culture autochtone, y compris la promotion des langues autochtones et la sensibilisation du public, l'inclusion des visions du monde autochtones et le soutien de l'excellence par le sport.

Nouveaux engagements : jusqu'à 30 millions de dollars sur trois ans dans la revitalisation culturelle autochtone.

Fonds de revitalisation culturelle autochtone :

La confiance dans ses propres capacités repose sur la fierté et le respect de son patrimoine. Les jeunes autochtones doivent avoir toutes les occasions d'apprendre et d'embrasser leur patrimoine et les traditions culturelles dont ils ont lieu d'être fiers — des occasions dont le système des pensionnats a dépossédé bon nombre de leurs parents et grands-parents. Ce Fonds appuiera les activités culturelles dans les communautés autochtones de l'Ontario des centres urbains et des réserves, avec les objectifs



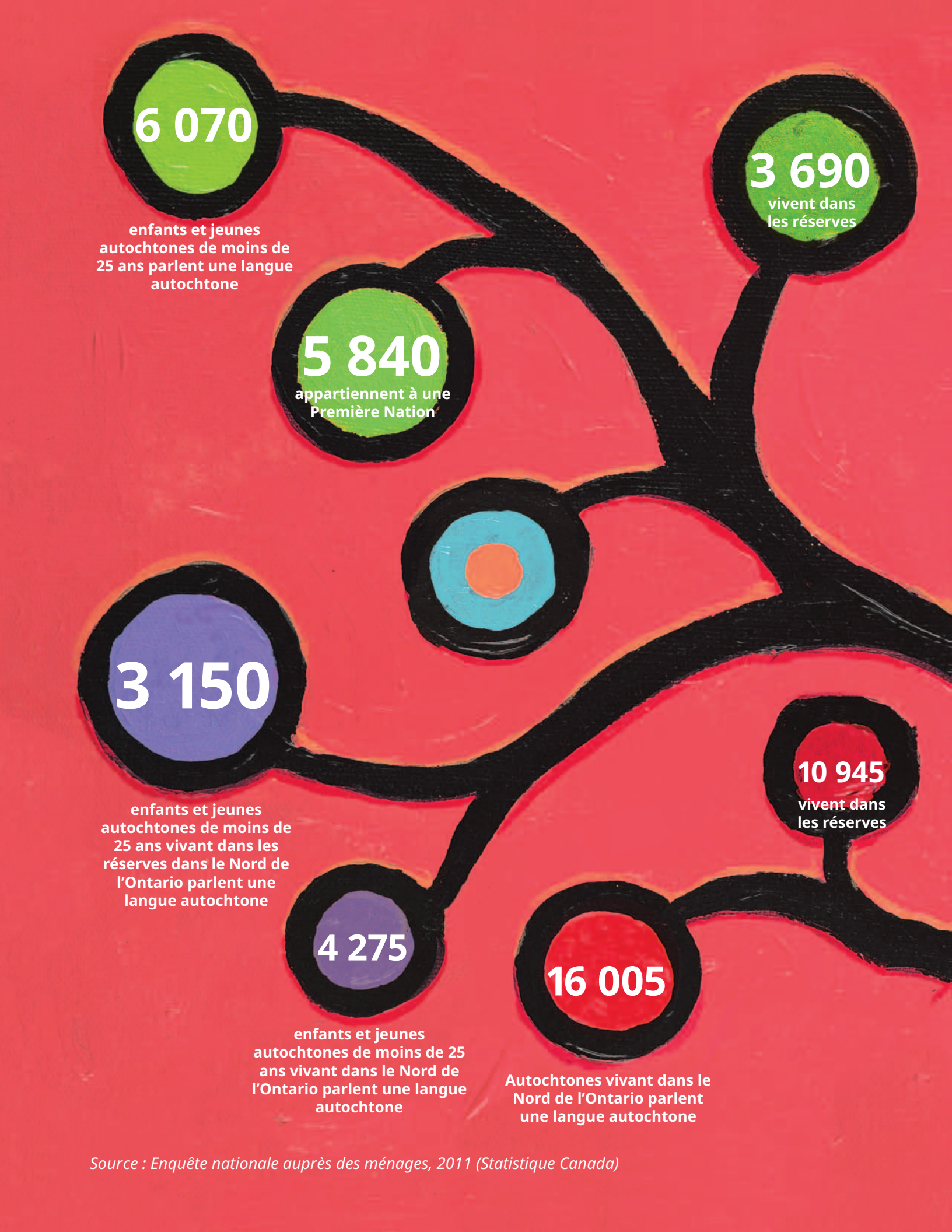


**« Il fut un temps où notre peuple était
criminalisé, maltraité et ridiculisé s’il
parlait l’Anishinaabemowin, mais notre
langue a survécu. Il ne faudrait pas
l’oublier. Servez-vous-en comme d’une
force pour aller de l’avant. »**

*— Susan Blight, militante pour la langue, universitaire
et artiste, Première Nation Couchiching, territoire visé
par le Traité n° 3*







6 070

enfants et jeunes
autochtones de moins de
25 ans parlent une langue
autochtone

3 690

vivent dans
les réserves

5 840

appartiennent à une
Première Nation

3 150

enfants et jeunes
autochtones de moins de
25 ans vivant dans les
réserves dans le Nord de
l'Ontario parlent une
langue autochtone

4 275

enfants et jeunes
autochtones de moins de 25
ans vivant dans le Nord de
l'Ontario parlent une langue
autochtone

16 005

Autochtones vivant dans le
Nord de l'Ontario parlent
une langue autochtone

10 945

vivent dans
les réserves

de revitalisation des pratiques culturelles, de sensibilisation à la vitalité des cultures autochtones en Ontario et de promotion de la réconciliation. Il aidera les communautés et les organisations autochtones à offrir des programmes et des services culturels, ainsi qu'à établir des relations avec des publics et des établissements non autochtones. Il mettra l'accent sur des projets communautaires, en particulier ceux qui tissent des liens entre les enfants, les adolescents, les familles et les aînés afin de favoriser la cohésion, le mieux-être et l'identité communautaires.

Soutien aux langues autochtones :

La langue est le fondement de la culture. Les peuples autochtones possèdent une forte tradition de récits oraux qui doit être appuyée par un nouveau respect et par la compréhension des langues autochtones. Cela comprend l'organisation d'un symposium sur les langues autochtones, avec des partenaires autochtones et des intervenants du milieu de l'éducation, afin d'étudier les programmes en place, de déterminer les lacunes, de définir les priorités de la communauté et les ressources nécessaires au soutien des langues autochtones.

Le symposium fournirait aux partenaires autochtones et aux acteurs de l'éducation l'occasion de discuter du rôle et du mandat d'un secrétariat des langues autochtones, qui pourrait diriger une stratégie de revitalisation des langues autochtones et financer des initiatives liées à la revitalisation des langues.

Camps culturels pour les jeunes :

L'Ontario soutiendra financièrement des camps culturels dans les communautés autochtones qui renforcent le leadership des jeunes et favorisent les connaissances et les langues traditionnelles grâce à des activités pratiques quotidiennes.

Jardin de cérémonie :

La Province aménagera un jardin médicinal sur un terrain appartenant au gouvernement à Toronto, en collaboration avec des partenaires autochtones. Cet espace extérieur fournira des médicaments traditionnels à des fins rituelles, un lieu d'apprentissage élargi pour les membres de la fonction publique de l'Ontario et un espace destiné aux cérémonies autochtones pour le personnel et les visiteurs.

En cours :

Reconnaissant l'importance du sport dans le développement des compétences en leadership et de la confiance en soi, l'initiative des **animateurs de loisirs communautaires pour les Autochtones** donne accès à des programmes de sports, de loisirs et d'activité physique dans les communautés éloignées et isolées des Premières Nations. De plus, l'Ontario soutient le Conseil du sport et du bien-être autochtone de l'Ontario dans l'organisation des **Jeux autochtones de l'Amérique du Nord en 2017**, le plus grand rassemblement sportif et culturel des peuples autochtones en Amérique du Nord.

L'Ontario appuie également le programme PLAY (promotion de l'acquisition des compétences essentielles chez les jeunes autochtones) de Right to Play, avec des partenaires dans 49 communautés des Premières Nations et organismes autochtones en milieu urbain partout dans la province, PLAY offre programmation sur mesure qui est sécuritaire, amusante, instructive et adaptée à la culture.

Les cultures autochtones doivent continuer à jouer un rôle essentiel, à la fois pour éduquer la population en général et pour consolider le sentiment d'appartenance communautaire. La première **stratégie culturelle** sera bientôt publiée, et l'Ontario dialogue avec les communautés autochtones au sujet de leurs priorités culturelles. Cette stratégie permettra de cerner les objectifs et les actions visant à promouvoir les arts et la culture autochtones. ●

Renouveler les relations avec les Autochtones

La Commission vérité et réconciliation a décrit le processus de réconciliation comme un moyen de renouveler les relations. Les relations saines reposent sur le respect, l'honnêteté et une bonne compréhension de l'identité. Cela n'a pas toujours été le cas avec l'Ontario et les peuples autochtones.

L'Ontario prendra des mesures pour soutenir la réconciliation à l'échelle provinciale, collaborera avec les partenaires autochtones et reconnaîtra des relations particulières entre la Couronne et les peuples autochtones.

Nouveaux engagements de l'Ontario : jusqu'à 5 millions de dollars sur trois ans pour promouvoir le renouvellement des relations avec les peuples autochtones.

Diriger par l'exemple :

Pour démontrer l'engagement et les efforts à long terme de l'Ontario vers la réconciliation, le ministère des Affaires autochtones portera désormais le nom de ministère des Relations autochtones et de la Réconciliation. La fonction publique de l'Ontario prendra également des mesures actives pour appliquer un modèle de réconciliation dans son fonctionnement quotidien :

- Inclure le terme « autochtone » dans les ministères et les programmes gouvernementaux, le cas échéant,
- Reconnaître les traités dans les déclarations du ministre, le serment d'entrée dans la fonction publique de l'Ontario et les documents gouvernementaux,
- Collaborer avec des partenaires afin de déterminer comment intégrer les conseils des jeunes et des aînés dans le processus décisionnel gouvernemental,
- Décourager l'utilisation des noms qui sont considérés comme blessants pour les Autochtones dans les organismes financés par l'État,
- Traduire les documents gouvernementaux en langue autochtone, si possible.

Possibilités de partage des bénéfices et des revenus des ressources :

L'Ontario dialoguera avec les partenaires autochtones sur les approches pour combler les fossés socio-économiques et augmenter la participation dans le secteur des ressources en améliorant le mode de partage des bénéfices.



fices avec les communautés autochtones. Ce travail étudiera comment faire avancer les possibilités de partage des bénéfices des ressources, y compris le partage des revenus dans les secteurs forestiers et miniers.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones :

Un grand nombre des principes reflétés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) sont conformes à l'approche relative aux relations autochtones et à la réconciliation de la Province, qui repose sur l'engagement de maintenir des relations constructives et coopératives fondées sur le respect mutuel, qui conduisent à de meilleures chances pour tous les Autochtones. L'Ontario travaillera en partenariat avec le Canada et les partenaires autochtones, alors que le gouvernement fédéral va de l'avant avec son plan national de mise en œuvre de la DNUDPA, et jouera un rôle de soutien actif et déterminant

dans l'étude des options stratégiques pour l'application de la DNUDPA.

Partenariats nationaux solides :

Au cours des dernières années, l'Ontario a bénéficié de l'appui des partenaires autochtones pour assumer résolument le rôle de chef de file national sur les questions d'importance pour les populations autochtones. L'Ontario a appuyé les efforts de la Commission vérité et réconciliation, et, avec son plan en dix points, a joint sa voix à celle de ses partenaires pour réclamer une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées.

L'Ontario est encouragé par les nouveaux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour revitaliser ses relations avec les leaders et les communautés autochtones. Nous devons collaborer avec les partenaires fédéraux et autochtones afin de prendre appui sur ces efforts pour apporter des changements véritables dans les vies des Autochtones. Des partenariats plus



« Au début, en tant que survivant d'un pensionnat, je n'étais pas vraiment d'accord avec le mot réconciliation parce que j'ai fréquenté un pensionnat et à cause des sévices dont j'ai été victime. Je ne pense pas que c'était à moi de me réconcilier, surtout avec l'Église. Mais en vieillissant, et avec l'encouragement de ma femme, je commence à comprendre ce qu'est la réconciliation. Ce n'est pas seulement individuel, mais c'est d'en venir à comprendre comment vous pouvez apporter des changements dans le mal qui a été fait. Alors, voici ce qu'est la réconciliation pour moi : être en mesure de se réconcilier avec le mal qui a été fait, mais aussi vouloir faire quelque chose de bien. »

— Andrew Wesley, aîné cri et survivant des pensionnats





solides doivent aboutir à des résultats concrets qui contribuent à mettre un terme à la violence contre les femmes autochtones, à améliorer les soins de santé et l'éducation, et qui favorisent une meilleure compréhension du rôle important des traités dans l'histoire de notre pays.

En cours :

L'été dernier, les chefs de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario ont signé un **accord politique** historique visant à encadrer la relation entre les Premières Nations et la Province. L'Accord affirme que les Premières Nations ont un droit inhérent à l'autonomie gouvernementale; que la relation entre l'Ontario et les Premières Nations doit être fondée sur le respect de ce droit; et que les parties s'engagent à collaborer sur des questions d'intérêt mutuel. L'Ontario travaille également, au moyen de sa **Stratégie en matière de traités**, à faciliter le dialogue entre les Ontariens et les partenaires autochtones sur la revitalisation des relations visées par les traités

et la sensibilisation du public. Ces gestes se fondent sur les efforts de l'Ontario pour renouveler les relations avec les leaders et les communautés autochtones.

Conformément à l'Accord-cadre **avec la Nation métisse de l'Ontario (NMO)** signé en 2008 et renouvelé en 2014, l'Ontario et la NMO ont convenu de faire progresser la réconciliation entre la Couronne et les Métis par des mesures, y compris le Fonds de développement Métis Voyageur, annoncé conjointement avec la NMO en 2011; la déclaration de 2010 comme l'année des Métis par l'Assemblée législative de l'Ontario; et l'adoption de la Loi sur le Secrétariat de la nation métisse de l'Ontario à l'Assemblée législative en décembre 2015.

Signée en 2015, l'**Entente-cadre sur l'éducation avec la Nation anishinabek** démontre l'engagement de l'Ontario et des Premières Nations Anishinabek à soutenir l'éducation des élèves des Premières Nations à la fois dans les écoles des Premières Nations Anishinabek et dans les écoles financées par la Province. ●





Prochaines étapes

L'Ontario a amorcé un cheminement vers la réconciliation avec les peuples autochtones — un cheminement que nous faisons ensemble.

Pendant trop longtemps, les gouvernements ne soient pas intervenus pour mettre fin aux sévices perpétrés, et que les politiques visant à assimiler les peuples autochtones aient continué. Nous comprenons que ces actions ont marginalisé les communautés autochtones et créé des écarts et des obstacles dans les résultats sociaux, économiques, éducatifs et sanitaires qui se font encore sentir aujourd'hui.

La tentative de génocide culturel, legs des pensionnats, a entraîné des séquelles intergénérationnelles dévastatrices. C'est un chapitre sombre de notre histoire commune. Nous ne pouvons rien changer à ce passé, mais en le mettant au jour et en en comprenant bien l'incidence, nous nous donnons le pouvoir de changer l'avenir.

Heureusement, nous avons la possibilité d'apporter des changements. Grâce à un travail continu, ainsi qu'aux nouveaux engagements énoncés dans le présent document, l'Ontario est déterminé à aborder les séquelles permanentes des pensionnats, à réduire les écarts et à éliminer les obstacles, à créer un système de justice réceptif et adapté à la culture, à promouvoir la culture autochtone et à renouveler les relations avec les peuples autochtones. C'est un autre pas en avant vers la réconciliation, et non la fin du voyage. Il reste beaucoup de travail à accomplir, en collaboration avec les partenaires autochtones et tous les Ontariens, pour apporter des changements significatifs.

L'Ontario est déterminé à rendre compte publiquement des progrès sur ces initiatives.

Plus précisément, la Province présentera l'information disponible concernant l'amélioration des résultats des Autochtones dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de la justice au Conseil national de réconciliation — en réponse à un Appel à l'action formulé par la CVR.

L'Ontario a déjà pris des mesures préliminaires en réponse au rapport de la CVR pour établir une base solide fondée sur la compréhension et sur des partenariats permanents avec les peuples autochtones. Nous collaborons avec des partenaires autochtones pour créer des politiques et des programmes conformes à l'esprit et aux intentions de la CVR. Nous prenons des mesures pour assurer que les voix autochtones soient entendues au sein du gouvernement, y compris dans les politiques et la prise de décisions.

Le moment est venu de nous réunir et de reconnaître les dures vérités de notre passé. Le moment est venu de renouveler notre engagement à vivre ensemble dans ce pays fondé sur des valeurs de confiance, de respect mutuel et de bénéfices communs.

Grâce à l'engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones de l'Ontario, nous réaffirmons notre engagement à prendre acte de notre sombre passé, à accompagner les survivants et à donner une voix aux communautés affectées par l'héritage des pensionnats. C'est un chemin vers la réconciliation que nous devons parcourir ensemble, avec le gouvernement fédéral comme partenaire et avec les partenaires autochtones pour nous guider. Cela aussi peut faire partie de notre héritage permanent. ●



« Voilà ce que j'ai vu dans ma vie. À partir de 1950, lorsque nous n'étions pas autorisés à faire quoi que ce soit, ni même à sortir de la réserve, jusqu'en 2015, tout a changé et les choses vont dans la bonne direction. Je crois que tous les Canadiens progressent vers la vie juste; je pense qu'ils ont été très influencés par les Autochtones, en particulier au cours des 40 dernières années, sur les questions de l'environnement, sur les questions de leur humanité, sur les questions de démocratie... C'est une démocratie de plus en plus généralisée qui créera les conditions d'une vie juste dans ce pays. Nous nous dirigeons vers cette destination depuis longtemps. Nous avons seulement beaucoup de problèmes à résoudre; il y a beaucoup de vieilles chaussures dans le placard. »

— *Sto:lo/Lee Maracle, aîné et auteur métis*



Donald Chrétien



Donald Chrétien, de la nation ojibwée, est originaire de la Première Nation de Nipissing. Sa carrière d'artiste s'étend sur trente ans. D'abord illustrateur commercial, en 2004 il a voulu en savoir plus sur son patrimoine ojibwé. Cette prise de conscience a donné lieu à un engagement profond envers sa communauté et sa spiritualité. Aujourd'hui, il visite des établissements d'enseignement dans le cadre

du projet Artistes autochtones dans les écoles parrainé par le Conseil des arts de l'Ontario. En mars 2016, les Archives de l'Ontario ont fait l'acquisition de dix de ses œuvres originales. Les œuvres de Donald sont également exposées sur plusieurs sites dans l'île de la Tortue. Parmi elles, une impressionnante murale de 80 pieds réalisée pour les Jeux olympiques de Vancouver intitulée « Mère, ami, petit oiseau » est exposée de façon permanente au Pacific Coliseum de Vancouver.

Fred Cattroll



Fred Cattroll est né et a grandi à Ottawa. Fier de son patrimoine cri, il a toujours de la famille à South Indian Lake, au Manitoba. Il compte plus de 35 ans d'expérience dans l'art de créer des images. Sa photographie est bien connue pour son côté intime qui documente l'aspect humain des personnes, des lieux et des événements qui forment la culture canadienne. Il était le photographe de la Commission vérité

et réconciliation, chargé de photographier le déroulement des travaux de la Commission dans sept grandes villes canadiennes. Fred Cattroll était aussi le photographe attitré de la délégation de l'Assemblée des Premières Nations qui s'est rendue à Rome pour une rencontre historique avec le pape Benoît XVI. Ses œuvres font partie de la collection du Musée des beaux-arts du Canada, du Musée canadien de la photographie, du Centre national des Arts et du Musée canadien des civilisations.

Fresh Art & Design Inc.

Fresh Art & Design Inc. est un cabinet de conception en communications appartenant à des Autochtones de Toronto qui a remporté de nombreux prix. À titre de conteurs visuels, ils donnent vie au message de leur client grâce à

l'utilisation d'images frappantes et de l'écrit. Sa clientèle s'étend des plus grandes sociétés de premier ordre aux plus petites organisations à but non lucratif.



Arbre de vie by Donald Chrétien, 2013 © Copyright

L'arbre de vie, qui croît sans cesse avec ses branches s'étendant de l'est à l'ouest, la cime orientée vers le nord et les racines vers le sud. Il fait le lien entre le ciel, la terre et l'enfer. Il prend ses racines dans le monde souterrain, son tronc traverse le monde naturel et s'élève vers la voûte céleste. La Loutre et l'Ours ont

été choisis pour pousser le premier poteau de l'Arbre de vie (Grand-mère Cèdre) du centre de la Terre à travers la surface, formant le premier canal de communication entre le monde de la surface et le monde souterrain.

Imprimé en Ontario, au Canada.
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016
ISBN 978-1-4606-7737-7 (PDF)

